LIGUE DE NORMANDIE DE TIR
Commission Armes Anciennes
C. Cailleux ; P. Lechevallier ; J.-C. Courtois ; Y. Terrée

Le Neubourg, le 16 Décembre 2023

REGLEMENT « COUPE DE NORMANDIE ARMES ANCIENNES » ADOPTE PAR LA LIGUE LE 16 DECEMBRE 2023

Préambule : La coupe de Normandie est réservée aux seuls Clubs et Tireurs de Normandie. Tout participant extérieur sera classé HORS MATCH.
Possibilité pour le Club organisateur de récompenser le tireur extérieur en fonction de son classement.

COUPE 25 METRES :

Cumul des points des 3 disciplines :

- **Mariette/Colt**
- **Kuchenreuter**
- **Cominazzo ou Tanzutzu**

COUPE 50/100 METRES :

Cumul des points des 3 disciplines :

- **Vetterli**
- **Withworth**
- **Miquelet**

Equipes composées préférentiellement de 3 tireurs, en cas d'un nombre **insuffisant** de participants, elle peut être ramenée à 2 membres (l'un apportant les points de 2 des 3 disciplines).

Les Equipes doivent être impérativement déclarées avant le 1er tir du 1er membre.

Les Coupes sont fournies par la Ligue de Normandie. Elles seront définitivement remportées par un Club après 3 victoires consécutives ou 5 victoires discontinues de celui-ci.
L'engagement des équipes est GRATUIT.

Le Club Organisateur est libre d'offrir ou non l'entièreté des disciplines et des équipes inscrites au M.L.A.I.C. en support à la compétition.

Pour le reste le Club s'engage à organiser la rencontre dans le cadre de la Charte Armes Anciennes adoptée par la Ligue de Normandie en 2008.